



Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement

Le Saint Siège apprécie l'hospitalité remarquable du Burundi en faveur des réfugiés Congolais



Le Chef de l'Etat Burundais Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye a reçu le lundi 4 août 2025 au Palais de Kiriri, Son Eminence le Cardinal Monsieur Machael Czerny chargé de l'action humanitaire au Vatican, porteur d'un message d'encouragement et de reconnaissance pour l'hospitalité remarquable du Burundi en faveur des réfugiés Congolais.

"L'hospitalité est légendaire au Burundi" a témoigné le Cardinal Monsieur Machael Czerny qui connaît très bien le Burundi pour y avoir travaillé de 2000 à 2010 dans le domaine de lutte contre le Sida. Le Président Ndayishimiye quant à lui a salué les bonnes relations existantes entre l'Eglise catholique et l'Etat burundais où la religion catholique est dominante. "Votre

Dans cette Edition:

page

Le Saint Siège apprécie l'hospitalité remarquable du Burundi en faveur des réfugiés Congolais

1

Le Président Ndayishimiye plaide pour une police efficace et moderne, pilier de la Vision 2040-2060

2

Prestation de serment du Premier Ministre

3

Le Chef de l'Etat lance l'année académique 2024-2025 à l'ISCAM et exhorte les officiers à la bravoure et au patriotisme

3

Prestation de serment des membres du Gouvernement

4

Personnes vivant avec handicap : appel à la solidarité nationale

4

Le Bureau du Sénat est mis en place

5

Remise et Reprise au Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement

6

Le département de l'agriculture au sein du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage déménage à Gitega

7

présence ici au Burundi montre déjà votre engagement à renforcer les liens existants entre le Burundi et le Saint Siège” a fait savoir le Président Ndayishimiye.

Au cours de cette audience, le Nonce Apostolique au Burundi, Monseigneur Dieudonné Datonou, a eu l’occasion d’annoncer au Chef de l’Etat Burundais, Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye l’arrivée du Secrétaire d’Etat du Vatican le Cardinal Monsieur Pietro Parolin, en visite au Burundi en date du 12 août 2025.

Le Secrétaire d’Etat du Vatican, le Cardinal Monsieur Pietro Parolin, lors de sa visite, annoncera solennellement l’élévation de l’église de Mugera au rang de Basi-

lique. Le Chef de l’Etat burundais a très bien accueilli cette bonne nouvelle qui lui rappelle sa visite au Vatican en mars 2022, une occasion à laquelle il avait présenté ce projet d’élever le Sanctuaire Marial de Mugera en basilique, une sollicitation désormais exaucée.

Le calendrier du Secrétaire d’Etat du Vatican sera très surchargé car, il procédera à la célébration de 20 ans passés après la mort du Nonce Apostolique Monseigneur Courtney, la célébration du 60^{ème} anniversaire des relations diplomatiques entre le Burundi et le Saint Siège, ainsi que la messe eucharistique du 15 août 2025, lors de la célébration de l’Assomption, une des grandes fêtes religieuses des Catholiques. **(Présidence)**

Le Président Ndayishimiye plaide pour une police efficace et moderne, pilier de la Vision 2040-2060



Le Chef de l’État et Commandant en Chef des Forces de Défense et de Sécurité, Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye, a rehaussé de sa présence les cérémonies marquant trois événements majeurs tenus le mardi 5 août 2025 à l’Institut Supérieur de Police (ISP) de Mitakataka, en Commune Bubanza de la Province de Bujumbura à savoir l’incorporation définitive des candidats officiers de la 9^{ème} promotion, la prestation de serment des officiers et d’aumôniers de la 4^{ème} promotion, ainsi que l’ouverture officielle de l’année académique 2024-2025.

Drapeau national à la main, dix-sept (17) officiers et deux (2) aumôniers ont prêté serment de fidélité au Chef de l’État, s’engageant à respecter la Constitution, les lois du pays et à servir la Nation avec intégrité.

Dans son discours de circonstance, le Président de la République du Burundi a rappelé que le Burundi s’est

résolument engagé sur la voie de la Vision du Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060. Il a exhorté les forces de l’ordre à redoubler d’efforts pour garantir un climat de paix et de sécurité, condition essentielle à l’épanouissement socio-économique des citoyens.

Saisissant cette occasion, le Chef de l’Etat a invité les agents de sécurité à s’adapter à la nouvelle configuration administrative qui réduit les provinces de 18 à 5, un changement exigeant plus d’efficacité: “ A présent que les provinces ont été élargies, vous devez fournir davantage d’efforts pour assurer la sécurité sur l’ensemble du territoire”, a-t-il martelé après avoir appelé à l’adoption de la digitalisation en vue de moderniser et améliorer la rapidité des services de sécurité.

Revenant sur le thème de l’année : « L’Institut Supérieur de Police, source des connaissances techniques dans le maintien de la paix et la sécurité, chemin vers la Vision du Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060 », le Numéro Un burundais a insisté sur l’importance de l’autoévaluation et du sens de l’anticipation : “ Commencez dès maintenant à bâtir une base solide pour que nous ne soyons pas en retard dans la mise en œuvre de cette vision », a-t-il lancé.

Créé en 1981, l’Institut Supérieur de Police joue un rôle clé dans la formation des cadres de la Police Nationale. À ce jour, il a formé 1 648 officiers, dont 1 546 hommes et 102 femmes, a précisé le Directeur de l’ISP, Dr Major Pamphile Mpabansi. **(Présidence)**

Prestation de serment du Premier Ministre



Sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi, le Président du Sénat, Très Honorable Gervais Ndirakobuca, en compagnie de ses deux Vices-Présidentes, les Honorables Générose Ngendanganya et Clotilde Kampimbare, a pris part aux cérémonies de prestation de serment du Premier Ministre, Monsieur Nestor Ntahontuye, qui se sont tenues le mardi 5 août 2025 dans l'hémicycle de Kigobe, situé en

commune Ntahangwa, province de Bujumbura.

Devant Dieu le Tout-Puissant, le Président de la République du Burundi et le Parlement réuni en congrès, le Premier Ministre a juré fidélité à la Charte de l'Unité Nationale, à la Constitution et à la loi. Il s'est engagé à consacrer toutes ses forces, à défendre les intérêts supérieurs de la nation, à promouvoir l'unité et la cohésion du peuple burundais, la paix et la justice sociale dans l'accomplissement des fonctions qui lui sont confiées.

Il s'est également engagé à combattre toute forme d'idéologie et de pratique de génocide ou d'exclusion, et à défendre les droits et libertés fondamentaux de la personne et du citoyen. Étaient également présents à ces cérémonies : le Vice-Président de la République, les Parlementaires, les Responsables des Corps de Défense et de Sécurité, les Représentants du corps diplomatique et consulaire accrédités au Burundi, l'Ombudsman, ainsi que de nombreuses autres personnalités. **(Sénat)**

Le Chef de l'État lance l'année académique 2024-2025 à l'ISCAM et exhorte les officiers à la bravoure et au patriotisme



Le Président de la République et Commandant en Chef des Forces de Défense et de Sécurité, Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye, a rehaussé de sa présence, le mercredi 6 août 2025, les cérémonies d'ouverture solennelle de l'année académique 2024-2025 à l'Institut Supérieur des Cadres Militaires (ISCAM). Cet événement a été marqué par plusieurs moments forts, notamment l'incorporation définitive des candidats officiers de la 54^{ème} promotion, la passation de témoin entre les officiers des 50^{ème} et 51^{ème} promotions, ainsi que la prestation de serment des

lauréats de la 49^{ème} promotion devant le Chef de l'État. Ces derniers ont juré fidélité à la Nation et au Président de la République, s'engageant à servir le pays dans le strict respect de la Constitution et des lois en vigueur.

Par ailleurs, le Numéro Un burundais a procédé à la remise des diplômes aux lauréats de la 49^{ème} promotion, et décerné des certificats d'honneur aux officiers de la 11^{ème} promotion. A ce sujet, le Président de la République du Burundi a personnellement remis une enveloppe à chacun des officiers de la 11^{ème} promotion. Ces vétérans ont été salués pour avoir servi la Nation avec loyauté et pour avoir tracé un chemin inspirant pour les générations futures.

Dans son discours, le Chef de l'Etat a rappelé la bravoure légendaire des militaires burundais, depuis l'époque monarchique, les invitant à cultiver un esprit visionnaire, d'innovation et de créativité pour contribuer efficacement à la réalisation de la Vision nationale du Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060. S'adressant particulièrement aux nouvelles recrues, il leur a signifié que la vie de militaire va au-delà d'un

simple emploi rémunéré. « Vous êtes ici pour apprendre à défendre la patrie. Soyez braves, vainquez la peur et affrontez avec détermination les défis qui se dresseront devant vous », a-t-il souligné.

Il convient de mentionner que le Chef de l'État a reçu,

en signe de reconnaissance, un présent composé de vaches, témoignage de son engagement constant en faveur de l'armée et de ses efforts pour moderniser et renforcer ce secteur. **(Présidence)**

Prestation de serment des membres du Gouvernement



Le mercredi 6 août 2025, dans l'hémicycle de Kigobe en commune Ntakangwa, province Bujumbura, le Sénat a pris part aux cérémonies de prestation de Serment de treize (13) membres du Gouvernement. Ces derniers ont prêté serment devant Dieu le Tout-puissant, le Président de la République du Burundi, Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye et le Parlement réuni en congrès.

Dans leur serment, ces membres du Gouvernement ont

juré fidélité à la Charte de l'Unité Nationale, à la Constitution et à la loi. Ils se sont engagés à consacrer toutes leurs forces, à défendre les intérêts supérieurs de la nation, à promouvoir l'unité et la cohésion du peuple Burundais, la paix et la justice sociale dans l'accomplissement des fonctions qui leur sont confiées.

Ils se sont également engagés à combattre toute forme d'idéologie et de pratique de génocide et d'exclusion, et à défendre les droits et libertés fondamentaux de la personne et du citoyen.

Etaient également présent à cet événement, le Vice-Président de la République du Burundi, le Premier Ministre, les membres des bureaux des deux chambres du Parlement; les parlementaires; les représentants des corps de Défense et de sécurité nationale; les représentants du corps diplomatique et consulaire accrédités au Burundi, et bien d'autres. **(Sénat)**

Personnes vivant avec handicap : appel à la solidarité nationale

Le lundi 04 août 2025, la Première Dame du Burundi, Fondatrice de la bonne action umugiraneza S.E Madame Angeline Ndayishimiye a déclaré que : « Dieu nous a donné des jambes pour devenir les béquilles de ceux qui n'en ont pas, et des bras pour soutenir ceux qui en sont privés », lors d'une audience accordée à Madame Sylvie Uwiragiye, Fondatrice et Présidente de la Fondation Uwiragiye, qui allait présenter à la Première Dame du Burundi un certificat d'honneur, deux médailles ainsi que des livres reçus récemment en République Démocratique du Congo, pour son engagement en faveur des personnes atteintes de la déficience visuelle, notamment des enfants.

C'était une occasion pour Madame Sylvie Uwiragiye, d'informer la Première Dame du Burundi de sa nomination en tant que Marraine des malvoyants en Afrique

centrale, et de son invitation au Brésil, où elle se rendra prochainement, accompagnée de deux enfants malvoyants, un garçon et une fille.

La Fondatrice de la bonne action Umugiraneza a salué le courage et l'engagement de Madame Uwiragiye. C'est une femme brave et audacieuse. Grâce à ses actions de bienfaisance, elle a été honorée, et ces récompenses sont le fruit de ses efforts. Elle a également souligné que Madame Uwiragiye incarne l'un des talents que Dieu accorde dans les œuvres de charité en vers les enfants malvoyants. Elle est devenue les yeux de ceux qui ne voient pas, la lumière de ceux qui avaient perdu espoir, afin que chaque enfant puisse développer ses talents.

Profitant de l'occasion, la Première Dame du Burundi a appelé les Burundais à développer davantage l'esprit de solidarité envers les personnes handicapées. « Dieu



nous a gratifiés de membres valides pour venir en aide à ceux qui n'en ont pas ». C'est dans cette optique que, au nom de Fondation bonne action Umugiraneza et de l'OPDD, elle a offert un billet d'avion

à une jeune fille malvoyante de la Fondation Uwiragiye, afin qu'elle puisse effectuer le voyage au Brésil en compagnie de Madame Uwiragiye.

La Première Dame du Burundi a encouragé Madame Uwiragiye à poursuivre ses efforts et à œuvrer pour que sa fondation rayonne à travers l'Afrique et au-delà, grâce à la Fondation Uwiragiye. De son côté, elle a exprimé sa gratitude envers la Première Dame, rappelant son soutien constant. Elle a toujours été présente auprès de notre Fondation, que ce soit à travers des visites, des dons en vivres ou de jus, surtout lors des fêtes.

Grâce à la Fondation bonne action Umugiraneza, beaucoup de nos enfants handicapés ont pu recevoir des soins, a-t-elle précisé. Elle a conclu en affirmant que cette reconnaissance est aussi un honneur pour le Burundi tout entier. (RTNB)

Ouverture solennelle de la législature 2025-2030



Le lundi 04 août 2025, le Sénat a procédé à l'ouverture solennelle de la législature 2025-2030. Les travaux de la première séance ont eu lieu dans son hémicycle, à Gitega, la capitale politique du Burundi. L'ordre du jour consistait à adopter le Règlement Intérieur de cette Institution et la mise en place de son Bureau.

Conformément aux dispositions de l'article 187 de la Constitution de la République du Burundi, cette séance a été dirigée par le sénateur le plus âgé, Honorable Madame Joséphine Nyiraneza.

Ainsi, une commission de cinq sénateurs a été mise

en place pour examiner le projet du Règlement Intérieur de cette Institution sénatoriale. À l'issue de ses travaux, cette commission a présenté des propositions d'amendements à l'assemblée plénière.

Après un débat qui a enrichi ce document, les sénateurs ont adopté ces amendements. En fin, le projet de



Règlement Intérieur du Sénat pour cette législature a été soumis au vote et adopté à l'unanimité. (Sénat)

Le Bureau du Sénat est mis en place

Le mardi 5 août 2025, les Sénateurs se sont réunis, dans l'hémicycle du Sénat, à Gitega, lors d'une séance plénière dirigée par

le sénateur le plus âgé, l'Honorable Madame Joséphine Nyiraneza, pour procéder à la mise en place du Bureau de cette Institution.



Avant de procéder au vote, elle a invité les sénateurs à adopter le programme de la journée. Ainsi, ils ont en-

suite été invités à voter, un à un, les membres du Bureau de cette Institution.

Voici les résultats du vote: le Très Honorable Monsieur Gervais Ndirakobuca Président du Sénat, Honorable Madame Générose Ngendanganya premier Vice-Président du Sénat et Honorable Madame Clotilde Kampimbare deuxième Vice-Président du Sénat.

Cette activité a été suivie par la remise et reprise entre le Président du Sénat sortant, Très Honorable Emmanuel Sinzohagera et le Président du Sénat entrant, Très Honorable Gervais Ndirakobuca. **(Sénat)**

Remise et Reprise au Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement



Dans l'après-midi du 06 août 2025, aux enceintes du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, il s'est tenue la cérémonie de remise et reprise entre les Ministres sortants Ambassadeur Albert SHINGIRO ancien Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement et l'Honorable Ambassadeur Gervais ABAYEHO ancien Ministre en charge des Affaires de Communauté Est Africaine ont procédé à la remise et reprise des responsabilités avec leur successeur, Son Excellence Ambassadeur Edouard BIZIMANA, récemment nommé à la tête du Ministère.

Cette cérémonie qui s'est déroulée en présence de certains Hauts Cadres et Cadres des anciens Ministères chargés respectivement des Affaires Etrangères et des Affaires de la Communauté Est Africaine marque le passage de témoin entre les anciens Ministres et le

nouveau Ministre nommée par décret présidentiel en date du 05 août 2025. Après ces interventions, les deux Ministres ont remis les documents de base, les dossiers relatifs aux activités déjà réalisées sur le plan technique, celles en cours d'exécution ainsi que les projets à venir prévus au sein du Ministère. Parmi les chantiers prioritaires à suivre figurent : le dossier portant présidence de l'Union Africaine par le Burundi, présidence de la Commission de la CEEAC par le Burundi, le dossier relatif à la mission spéciale du Burundi au Sahel, les futures sessions de commissions mixtes permanentes de coopération, la rationalisation des contributions du Burundi aux organisations internationales la carrière diplomatique, les



dossiers du Plan de Travail annuel (PTBA), les documents de la politique nationale de la migration de la main d'œuvre et autres.

De son côté, le nouveau Ministre Son Excellence l'Ambassadeur Edouard BIZIMANA a salué le climat de collaboration dans lequel s'est déroulée cette passation de fonctions. Il a exprimé son engagement à travailler avec dévouement et rigueur, pour la réussite des missions

confiées au Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, la porte d'entrée et de sortie de la coopération du développement économique du pays. Il a réaffirmé son engagement à poursuivre les initiatives déjà engagées s'inscrivant dans des chantiers en cours dans le cadre de la mise en œuvre de la vision 2040-2060. Cette volonté témoigne d'un souci de cohérence institutionnelle et d'une détermination à consolider les acquis tout en accélérant les efforts vers les objectifs stratégiques visés.

Signalons que le nouveau Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement est un diplomate chevronné et universitaire accompli. Titulaire d'un doctorat en Relations Internationales de l'IRIC (Cameroun) et d'un MBA en diplomatie obtenu à Genève, il a représenté le Burundi dans plusieurs capitales stratégiques, notamment à Moscou et Berlin, avec des accréditations couvrant plus d'une dizaine de pays. Sa riche expérience, tant sur le terrain diplomatique qu'académique, augure une continuité éclairée dans la mise œuvre de la vision 2040-2060. **(MAEIRCD)**

Vers la fin de la pollution plastique au Burundi



Dans le cadre de la journée mondiale de la protection de l'Environnement édition 2025, le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage a lancé le lundi 04 août 2025 à Bujumbura une semaine d'activités dédiée à la célébration de cette journée, du 4 au 7 août 2025. Placée sous le thème « Mettons fin à la pollution plastique », cette journée a également coïncidé avec la célébration de la Journée de protection du lac Tanganyika. Les activités ont débuté par une opération de collecte de déchets plastiques le long du littoral du lac Tanganyika, dans le quartier Ngabwe. Ces déchets seront ensuite transformés par les industries locales de recy-

clage.

Selon l'Assistant du Ministre en charge de l'Environnement Monsieur Léonard Butoyi, l'installation de poubelles dans les marchés et les lieux publics témoigne de l'avancement significatif dans la gestion des déchets non biodégradables. Il a exprimé sa satisfaction face aux efforts engagés jusqu'ici avec près de 80 poubelles déjà installées. Il a salué l'engagement des industries de recyclage et a lancé un appel aux investisseurs et entrepreneurs, à s'impliquer davantage dans la transformation des plastiques en produits utiles, afin de réduire les dépenses liées à l'importation de biens fabriqués à partir de matières en plastique. Il a également exhorté la population à utiliser les poubelles pour le dépôt des déchets plastiques, afin de prévenir leur accumulation dans la nature et les plans d'eau.

L'Assistant du Ministre en charge de l'Environnement a aussi exprimé l'espoir de voir une amélioration significative de la qualité de l'eau potable au Burundi, grâce à la réduction progressive des déchets plastiques dans le lac Tanganyika, principale source d'eau pour une large partie de la population. Il a encore affirmé que la préservation du lac contribuera également à la bonne santé des êtres vivants qui en dépendent. **(RTNB)**

Le département de l'agriculture au sein du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage déménage à Gitega

Le mercredi 6 août 2025, le nouveau Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage Madame Calinie Mbarushimana a fait savoir qu'à partir de lundi 11 août 2025,

les employés du département de l'agriculture au sein de ce Ministère devront travailler à Gitega, capitale politique du pays, dans le but de respecter la recommandation du chef de l'État, de se rapprocher des ci-



toyens pour mieux accomplir leurs missions. Cela a été annoncé lors d'une séance de remise et reprise avec son prédécesseur, Monsieur Prosper Dodiko.

Parmi les dossiers que le Ministre Dodiko a transmis au Ministre entrant Madame Calinie Mbarushimana figuraient le suivi de la distribution des fertilisants, car les demandes ne cessent d'augmenter. Il a précisé qu'en

2013, 6 000 tonnes étaient distribuées et qu'aujourd'hui, ce chiffre dépasse 140 000 tonnes. Parmi les principaux dossiers en cours, Monsieur Dodiko a signalé le suivi des semences hybrides importées, la problématique des propriétés de Maramvya et de Gasenyi, ainsi que la protection de l'environnement. Il l'a exhortée à poursuivre la sensibilisation de la population pour continuer à intensifier la production agricole.

A son tour, le Ministre entrant Madame Calinie Mbarushimana s'est engagé à ne pas reculer devant les actions entreprises par son Ministère et à poursuivre la bonne organisation du travail. Elle a, enfin, demandé aux employés du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage de marcher d'un même pas et de mieux collaborer car, selon elle, ensemble, tout est possible. **(ABP)**

Burundi : une mobilisation nationale contre la pollution plastique



Le jeudi 7 août 2025, le Burundi s'est joint à la Communauté Internationale pour célébrer la journée mondiale dédiée à la protection de l'environnement. Les cérémonies officielles ont été organisées par le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage, au stade Olympafrica, situé dans le quartier Ngabwe, Commune Mugere province de Bujumbura.

Cette journée coïncidait avec celle consacrée à la pro-

tection du lac Tanganyika, l'un des plus grands réservoirs d'eau douce au monde, essentiel pour l'écosystème régional. La célébration a ainsi permis de renforcer la sensibilisation sur les menaces environnementales, notamment la pollution plastique qui affecte gravement les milieux aquatiques. Les activités ont débuté par l'installation symbolique de poubelles spécifiquement dédiées aux déchets plastiques. Ce geste marque une volonté claire des autorités de lutter contre les mauvaises pratiques de gestion des déchets en milieu urbain, particulièrement dans la ville de Bujumbura.

Prenant la parole, la Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage Madame Calinie Mbarushimana, a déploré la présence persistante de déchets plastiques dans plusieurs coins de la ville et dans les zones proches du lac Tanganyika. Elle a exhorté les citoyens à adopter un comportement responsable en utilisant les poubelles installées, afin de préserver l'hygiène publique et l'écosystème lacustre.

La Ministre a également salué les efforts des entreprises locales qui se sont engagées dans la collecte et le recyclage des déchets plastiques. Elle a encouragé d'autres investisseurs à saisir les opportunités économiques dans ce secteur en plein développement, qui conjugue à la fois rentabilité et impact environnemental positif. En marge de

ces encouragements, la Ministre a mis en garde contre l'usage inapproprié des poubelles à déchets plastiques. Elle a rappelé que les déchets biodégradables ne doivent pas être jetés dans ces conteneurs, car ils disposent de dispositifs spécifiques pour leur traitement.

Les cérémonies ont été marquées par une forte participation. Outre la Ministre de l'Environnement, de

l'Agriculture et de l'Élevage a noté la présence du Ministre de la Jeunesse, du Sport et de la Culture Madame Lydia Nsekera, des représentants d'organisations internationales actives au Burundi, des cadres du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'élevage ainsi que d'autres personnalités publiques. Leur présence témoigne d'un engagement transversal et collectif face aux défis environnementaux. (RTNB)

L'agro écologie pour une agriculture durable



En réponse aux défis du changement climatique et à l'insécurité alimentaire, le Burundi a organisé du 5 au 6 août 2025 à Bujumbura, un atelier national consacré à la formation en agroécologie. L'objectif de cet atelier était de bâtir un socle solide pour une agriculture résiliente, dans le cadre de la Vision du Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060.

Organisé par le ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage, cet atelier visait à harmoniser les priorités en matière de formation agroécologique. Il réunit des experts, des chercheurs, des institutions et des partenaires techniques autour d'un objectif commun : construire un secteur agricole respectueux de l'environnement, durable et plus équitable. L'atelier s'inscrit dans le programme bilatéral « Ntusingare Inyuma », mené avec le soutien du Royaume de Belgique à travers l'agence Enabel. Ce partenariat a notamment donné naissance au projet « Uburimyi Burama », qui promeut une agroécologie inclusive au service de la sécurité

alimentaire. Un enjeu crucial pour un pays où plus de 90 % de la population vit de l'agriculture. Pour l'Assistant du Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage Monsieur Léonard Butoyi, l'agroécologie constitue un levier stratégique pour relever les défis du changement climatique. Mais sa mise en œuvre souffre encore de divergences de compréhension, d'où l'importance de cet atelier comme espace de construction et de clarification des approches. L'expert Monsieur Pierre Sindayikengera a mis en garde contre la dégradation des sols liée à l'érosion. Il a estimé que le Burundi perd 5,2 % de sa superficie arable, et que sur les fortes pentes, jusqu'à 100 tonnes de terre sont emportées par hectare et par an.

En réponse, le Gouvernement a adopté en 2022 un document stratégique pour l'aménagement des bassins versants et la lutte antiérosive, qui préconise une coordination renforcée entre tous les acteurs. Le professeur à l'Université du Burundi Monsieur Séverin Nijimbere a dressé un tableau préoccupant de la situation : les sols burundais sont affectés par des dégradations hydriques, chimiques (acidification) et biologiques (appauvrissement en matière organique). Une surexploitation qui fragilise la capacité productive des terres. Pour inverser la tendance, le professeur recommande l'usage accru de fumures organiques, la lutte contre l'érosion, l'apport de chaux et l'usage raisonné d'intrants chimiques. Des pratiques indispensables pour restaurer la fertilité des sols et garantir un avenir agricole durable.

À l'issue de deux jours d'échanges, les 5 et 6 juillet

2025, autour des attentes et des priorités en matière de formation sur la transition agroécologique au Burundi, plusieurs recommandations clés ont été formulées : développer des modules de formation sur : la lutte antiérosive, l'agroforesterie, la gestion de l'acidité des sols, avec des normes claires à définir, prioriser les cultures pérennes sur les terrains à forte pente, en remplacement des cultures vivrières, renforcer la correction de l'acidité des sols en combinant l'utilisation de matière organique, intégrer l'approche agroécologique dans les législations et les textes réglementaires nationaux, promouvoir une coordination interministérielle sur les questions liées à l'agroécologie, renforcer les capacités des cadres du MINEAGRIE et d'autres acteurs concernés, sensibiliser les agriculteurs à l'utilisation de semences certifiées, promouvoir l'adoption de variétés capables de s'adapter aux changements climatiques,

identifier et multiplier des essences agroforestières à croissance rapide et à forte production de biomasse, promouvoir l'utilisation de biopesticides, encourager l'agriculture de conservation comme pilier d'un système agricole durable, mettre en place une plateforme fonctionnelle dédiée à l'agroécologie pour le partage d'expériences et de bonnes pratiques, renforcer le système de communication sur les innovations et technologies agricoles émergentes, soutenir l'installation d'infrastructures pour la collecte des eaux et le stockage des produits agricoles, promouvoir les pépinières et la multiplication des cultures à usages multiples, intensifier la vulgarisation auprès des agriculteurs, notamment à travers les Champs Écoles Paysans (CEP), élaborer et respecter les normes et exigences des marchés locaux, régionaux et internationaux. (RTNB)

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Département de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi